

Monsieur le Premier Ministre,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je suis heureux de prendre devant vous la parole aujourd'hui, au Québec, pour évoquer la question du changement climatique en Arctique.

C'est en effet une question centrale pour l'avenir de ces régions, et, plus largement, pour celui de toute notre Planète.

Et c'est une question chère à Mon cœur, car ces sujets s'inscrivent pour Moi dans une tradition familiale très forte.

Mon trisaïeul, le Prince Albert Ier, fut en effet le premier chef d'Etat à s'aventurer dans l'Arctique, au terme d'expéditions qui le marquèrent profondément, et dont il rapporta de bouleversants témoignages.

En 2005, puis en 2006, peu de temps après Mon accession au Trône , J'ai Moi-même entrepris ces voyages, que J'ai menés jusqu'au Pôle Nord, afin de Me rendre compte par Moi-même de la situation de cette région, en comparant notamment ce que Je voyais aux photographies prises par Mon arrière-arrière-grand-père.

J'ai depuis multiplié les initiatives en faveur de l'Arctique, et J'ai eu le plaisir de venir plusieurs fois au Québec et au Canada, pour visiter ces régions du Grand nord. J'y suis venu pour travailler, surtout, avec les autorités québécoises et fédérales, et avec les populations locales, à l'avenir de ces régions si importantes pour notre Planète et pour ses équilibres.

C'est donc avec un grand plaisir que Je reviens aujourd'hui en parler avec vous, dans le cadre de l'Arctic Circle. La présence ici de nombreuses personnalités venues de nombreux pays prouve l'importance de cette réunion, et nous laisse surtout espérer une prise de conscience de plus en plus large, parmi nos contemporains, des enjeux qui nous réunissent.

Car ces enjeux exigent plus que jamais une attention particulière ; ils appellent une mobilisation globale ; ils réclament une action rapide et efficace.

Après les annonces mensuelles faites par la NASA depuis plus d'un an des records de températures moyennes maximales, Vous avez tout comme Moi appris, de l'Institut météorologique Danois, que les températures journalières de l'air en Arctique avaient en novembre excédé de 15 °C à 20 °C la moyenne de la période 1958-2012. Et vous savez comme Moi ce que ces chiffres traduisent de bouleversements, ce qu'ils annoncent de dérèglements, pour cette région et pour tous les équilibres de notre Planète...

Il est donc urgent de se mobiliser, collectivement, au service d'une cause qui doit tous nous réunir.

C'est de cette mobilisation que Je voudrais vous parler aujourd'hui, car si les bonnes volontés sont de plus en plus nombreuses, les moyens d'action paraissent encore souvent trop rares.

Face à l'ampleur du défi qui nous fait face, nous avons trop souvent l'impression, que l'action est vaine, que la catastrophe climatique est déjà irrémédiable.

Je voudrais donc tenter, à partir de l'expérience qui est la Mienne et des actions que Je conduis, de tracer des pistes que Je crois utiles, pour contribuer à atténuer l'impact du changement climatique .

C'est cette conviction qui me guide, avec Ma Fondation, dont une part des activités, depuis dix ans, est dédiée aux régions polaires, et à l'Arctique en particulier.

Au cœur de cette action, il y a une certitude : c'est le rôle déterminant et irremplaçable de la connaissance scientifique. Il y a une exigence : c'est de ne jamais séparer l'avenir de l'Arctique de celui des populations qui y vivent. Et il y a une conviction : c'est la nécessité d'une action collective.

Ces trois principes dessinent Je crois les contours d'une stratégie cohérente.

La connaissance scientifique, tout d'abord, est la seule base solide, universelle, incontestable, sur laquelle fonder nos initiatives. C'est pourquoi le travail de la communauté scientifique est notre bien le plus précieux face aux exigences environnementales. C'est pourquoi notre premier devoir doit être de la soutenir ; notre première exigence de l'écouter.

C'est la raison pour laquelle J'ai milité depuis deux ans auprès du GIEC et des instances multilatérales pour que soit réalisé un rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les océans et la cryosphère.

La première étape de ce rapport a été lancée la semaine dernière à Monaco. Sa publication, prévue pour le début 2019, permettra de dresser l'état des connaissances scientifiques sur l'ensemble des questions ayant trait aux Pôles, aux glaciers et aux océans et à leur évolution dans le contexte du changement climatique.

Cette approche globale et objective, pluridisciplinaire et exigeante, prenant aussi en compte les enjeux humains, nous permettra de mieux savoir dans quel état se trouvent aujourd'hui les régions polaires. Elle nous permettra de mieux saisir la manière dont elles sont affectées par le réchauffement climatique. Et elle nous permettra aussi d'identifier les voies par lesquelles leur évolution peut être atténuée.

Réalisé par l'autorité mondiale qu'est le GIEC, ce rapport marquera ainsi une étape importante pour l'avenir de l'Arctique, cette région qui demeure à bien des égards encore largement méconnue, et qui pâtit de cette méconnaissance.

Pour pallier les lacunes de nos connaissances, Ma Fondation soutient de nombreux projets d'étude de l'Arctique. Certains sont d'ailleurs consacrés au Québec, comme cet atlas des points chauds de la biodiversité dans le Québec Nordique que nous avons réalisé avec le Gouvernement québécois. D'autres s'attachent à d'autres régions arctiques, comme le projet d'étude des évolutions du Spitzberg face au changement climatique, mené en partenariat avec l'Université de Cracovie.

Toutes ces études, tous ces travaux n'ont qu'un seul but : nous éclairer et nous permettre d'agir efficacement, dans ces régions complexes, dont les mécanismes nous demeurent encore largement méconnus.

Ils doivent aussi permettre de construire un consensus autour de ces régions, qui intéressent le monde entier. Et ils doivent nous permettre d'agir localement, avec les populations autochtones et pour elles.

Au Canada comme dans tous les Etats polaires, les populations vivant dans les zones arctiques sont en effet les premières à subir les changements qui s'y opèrent, et dont elles ne sont le plus souvent pas responsables. Leur cadre de vie est modifié, et avec lui leur univers démographique, économique, social et culturel. De tels bouleversements, accompagnés de migrations

importantes, menacent jusqu'à leur identité.

C'est pourquoi nous ne devons pas oublier d'intégrer ces populations à nos réflexions. Les intégrer en prenant en compte leur situation. Et surtout en les associant à nos travaux, en sollicitant leur avis, et en construisant avec elles un avenir pour l'Arctique dans lequel elles puissent se projeter.

C'est le sens du soutien apporté depuis des années à l'University of the Arctic. Il s'agit pour Moi du type même d'action qui répond à ces exigences. Souple, pertinent, conduit selon une logique partenariale autour d'objectifs concrets, c'est un vrai outil au service de l'Arctique et de ses populations. Et c'est aussi un cadre permettant aux étudiants et scientifiques d'autres régions du monde de mieux connaître les problématiques de l'Arctique et de ceux qui y vivent.

Intégrer les populations autochtones à la construction de l'avenir de l'Arctique, c'est aussi les associer au développement économique rapide, et parfois dangereux, dont cette région est le théâtre. Avec la fonte des glaces, nous savons en effet que de nouvelles activités se développent. Elles concernent le commerce, avec l'ouverture de nouvelles routes maritimes. Et elles concernent aussi l'exploitation de ressources, en particulier géologiques et halieutiques.

Toutes ces activités, aujourd'hui, se font trop souvent aux dépens des populations locales, qui en subissent pourtant les conséquences directes et indirectes. Et elles se font aussi, hélas, dans des conditions qui ne respectent pas toujours les exigences de développement durable.

C'est pourquoi il nous faut les encadrer, et, dans certains cas Je crois, les interdire. Je pense en particulier à l'exploitation d'hydrocarbures, que les progrès techniques rendent aujourd'hui de plus en plus accessibles, jusque dans les confins de l'Arctique. Lorsque l'on sait la catastrophe que serait une marée noire en Arctique, on ne peut que souhaiter la limitation au maximum de ces activités, et leur interdiction dans certaines zones. .

J'ajoute que, sur un tel sujet, les entreprises peuvent être nos alliées. Je pense par exemple à la décision de plusieurs groupes pétroliers occidentaux qui ont renoncé à tout projet de forage de pétrole dans l'Arctique. Cela prouve qu'un travail est possible avec tous les acteurs, car tous comprennent que nous nous trouvons-là en face d'enjeux qui nous réunissent .

C'est dans le même esprit que doit être conduit le travail multilatéral autour de l'Arctique, un travail auquel Je suis particulièrement attaché et dans lequel Je M'investis avec la diplomatie monégasque. C'est le troisième axe que Je souhaite ici aborder.

Ce travail ne devrait pas être limité aux seuls pays riverains. Il doit être conduit de la manière la plus large possible.

L'Arctique est un enjeu mondial. Son avenir est vital pour l'humanité tout entière, pour les générations actuelles comme pour les générations futures. C'est pourquoi il doit faire l'objet d'un travail collectif global, et se construire dans la recherche de l'intérêt général, de la paix et de la protection de l'environnement.

Je crois à cet égard que nous pourrions imaginer un texte international original spécifique à l'Arctique. Il serait fondé sur une notion de responsabilité collective de l'humanité, face en particulier aux évolutions du climat et aux risques qu'elles font peser. Il pourrait être ratifié bien au-delà des seuls pays présents sur place. Ne remettant nullement en cause la notion essentielle de souveraineté, il affirmerait pour ces régions l'intérêt supérieur de la science et de l'humanité.

Même si les contextes sont très différents, un tel texte pourrait bien entendu s'inspirer du Traité sur l'Antarctique, tout particulièrement pour les zones situées au-delà des juridictions nationales. Depuis 1959 en effet, ce texte, qui a été précisé il y a vingt-cinq ans par le Protocole de Madrid pour ses aspects environnementaux, constitue un modèle de coopération vertueuse et pacifique. Un modèle dont nous devrions pouvoir nous inspirer pour l'Arctique.

Avant qu'un tel instrument ne devienne réalité, un autre outil pourrait être amélioré pour mieux répondre aux défis de l'Arctique : c'est la Convention de Montego Bay.

Depuis 1982, ce texte est en effet le seul qui permette d'esquisser une gestion commune de la mer et de la haute mer, dont l'Arctique relève largement. Il nous offre donc un cadre pertinent pour de vraies avancées collectives, à condition de nous en saisir.

C'est pourquoi Monaco s'est engagée en faveur d'une amélioration de ce texte, en particulier pour ce qui concerne la haute mer qui est en effet l'un des angles par lesquels nous pouvons aborder bon nombre de problématiques arctiques. D'autant que cette haute mer, qui souffre aujourd'hui d'un manque de gouvernance, est elle aussi affectée par le réchauffement climatique. Et d'autant qu'elle peut offrir des solutions pour l'atténuer, à travers notamment les services climatiques des écosystèmes.

Pour préserver les mers, et en particulier les zones marines les plus sensibles, les aires marines protégées constituent aujourd'hui des outils pertinents. Elles seules sont en effet capables d'offrir à des écosystèmes entiers les moyens de se régénérer, tout en favorisant le développement, pour les usagers de ces mers, d'une économie durable.

J'espère que plusieurs de ces aires marines pourront voir le jour en Arctique, en particulier celle du Lancaster Sound pour laquelle ma Fondation soutien l'action menée.

Je ne désespère pas d'ailleurs de voir se créer ailleurs d'autres zones de protection maritimes à l'instar des progrès récemment fait En Antarctique Avec l'annonce le mois dernier , par la CCAMLR, de la création d'une importante aire marine protégée dans la mer de Ross., cette annonce démontre une préoccupation nouvelle pour les régions polaires, et une conscience plus précise des moyens de les protéger.

Je M'étais personnellement mobilisé depuis des années en faveur de ce projet de la mer de Ross. Et Je souhaite qu'il soit suivi d'autres mesures de conservation similaires dans les mers arctiques et antarctiques.

Mais la multiplication et l'extension des aires marines gagnerait aussi à se faire avec plus de moyens, aussi bien financiers que politiques. A cet égard, Je pense que les négociations en cours à l'ONU autour du BBNJ constituent une opportunité essentielle, afin de compléter, de préciser et d'adapter le droit existant.

Enfin, les aires marines protégées ont aussi besoin de moyens supplémentaires, car il ne sert à rien d'annoncer une protection que l'on n'a pas les capacités d'assurer d'un point de vue opérationnel. C'est une question qui se pose partout dans le monde, et particulièrement dans les zones polaires, et à laquelle nous devons donc nous atteler, en n'hésitant pas à avoir recours à des solutions novatrices.

En Méditerranée, nous avons ainsi lancé, avec d'autres pays riverains, un *trust fund* destiné à favoriser le développement des aires marines protégées. Je crois que de telles initiatives collectives pourraient utilement être envisagées en Arctique.

Et il serait également intéressant, en Arctique plus qu'ailleurs, d'avoir recours à des technologies innovantes, qui pourraient s'avérer particulièrement utiles pour la gestion d'aires marines difficilement accessibles. La surveillance par satellite, le recueil et le traitement des données des navires croisant à proximité permettraient ainsi de faciliter

considérablement la gestion de ces zones immenses. Car nous n'avons objectivement pas les moyens financiers et humains de les contrôler avec les outils classiques...

Pour protéger durablement l'Arctique des effets du changement climatique, il y a cependant une exigence qui doit primer sur toutes, un combat qui doit nous mobiliser plus que les autres et susciter des actions plus rapides : c'est l'action globale contre le réchauffement, sur laquelle Je voudrais dire deux mots pour terminer.

Après le succès de la COP21 l'an dernier à Paris, la COP22, il y a quelques semaines à Marrakech, a commencé à tracer les voies d'actions concrètes et efficaces. Mais, dans le même temps, des discours remettant en cause l'origine anthropique du changement climatique ont refait surface çà et là.

Face aux dangers planétaires de ce réchauffement qui risque d'entraîner la fonte des glaces, de détruire de nombreux écosystèmes, de bouleverser les équilibres météorologiques, de susciter des catastrophes à répétition, de faire disparaître des pays entiers et de générer des crises humanitaires et des conflits sans précédent, nous ne pouvons pas baisser la garde. Nous devons rester vigilants, déterminés et ambitieux.

C'est la première étape, indispensable, d'une action efficace pour l'Arctique. D'autant plus que la préservation de ces régions permettra d'éviter une accélération de ce réchauffement, que ce soit par l'effet réfléchissant des glaces, par la conservation, dans les sols gelés, de gaz à effet de serre, ou par la captation de carbone dans les écosystèmes marins préservés...

C'est la responsabilité individuelle de chacun d'entre nous, c'est la responsabilité stratégique de chaque entreprise, c'est la responsabilité historique de chaque Etat : tourner le dos à l'économie carbonée et à ses multiples ravages, qu'il s'agisse d'extraction, de pollution ou de contribution au changement climatique.

La lutte contre le changement climatique est la seule manière de préserver vraiment l'Arctique. Et c'est surtout la seule manière de laisser à nos enfants un monde vivable.

En avons-nous les moyens ? Je le crois. En avons-nous la volonté ? C'est la grande question de ce siècle, celle qui déterminera l'héritage que nous laisserons aux générations futures.

C'est une question à laquelle chacun de nous doit répondre, à laquelle chacun de nous peut apporter une réponse.

L'Arctique, toujours, nous renvoie ainsi à notre vérité profonde, et à notre destin d'êtres humains. C'est Je crois ce que signifiait Mon trisaïeul, le Prince Albert Ier, lorsqu'il écrivit dans ses mémoires, à son retour du Spitzberg : « jamais je n'avais fait une navigation aussi émouvante, jamais je n'avais sondé si loin dans la nature humaine »...

Je vous remercie.